RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

greta GUYANE

Titre Professionnel
PLAQUISTE - PLATRIER

Formation de niveau 3 (Brevet des collèges, CAP, BEP, BPA)

Prérequis :

- Demandeur d'emploi ayant pour projet d'accéder au métier de plaquiste - plâtrier
- Posséder les savoirs de base (lire, écrire, compter) ; Comprendre et s'exprimer en français
- Ne pas avoir de contre-indication médicale
- Être motivé et disponible ; Une phase de positionnement en amont de la formation est prévue pour adapter la formation aux acquis et aux besoins du stagiaire

Objectifs de la formation :

- Réaliser dans un bâtiment d'habitation des systèmes constructifs horizontaux en matériaux secs à base de plâtre
- Réaliser dans un bâtiment d'habitation des systèmes constructifs verticaux en matériaux secs à base de plâtre
- Mettre en oeuvre dans un bâtiment d'habitation des systèmes constructifs d'isolation thermique
- Mettre en oeuvre dans un bâtiment d'habitation des systèmes constructif d'isolation acoustique

Contenus de la formation

- Module intégration : Acteur autonome de mon alternance
- Module 1 : Réaliser un plafond en plaque de plâtre, le traitement et la finition des joints
- Module 2 : Réaliser une cloison de distribution et un doublage en plaques de plâtre
- Module 3 : Mise en oeuvre de différents systèmes d'isolation thermique et construction d'une gaine technique
- Module 4 : Réaliser une cloison de distribution séparative acoustique de logement et un plafond technique démontable
- Période en entreprise (2 semaines)
- Session d'Examen (2 semaines)

Durée de la formation :

- En centre : 660 heures
- En entreprise : 140 heures

Modalités d'accès :

- Information collective
- Test de positionnement
- Sur entretien

Financements possibles :

Pôle Emploi

Tarifs :

22,10 € heure stagiaire

Contacts

Conseiller en Formation Continue

GRETA GUYANE
0594.22.34.62
greta.guyane@ac-guyane.fr

Mise à jour du document : 14/11/2023

Retrouvez nos Conditions Générales de Vente à l'adresse suivante :
https://greta.ins.ac-guyane.fr/Nos-CGV.html

Délais d'accès :

Sous réserve de places vacantes, l'admission en formation est possible jusqu'à 15 jours après le démarrage de la formation après validation du protocole d'entrée (dossier de candidature/entretien/test de positionnement)

Méthodes mobilisées

- Formation en présentiel
- Mise en situation professionnelle sur plateau technique
- Mise en situation professionnelle en entreprise

Modalités d'évaluation

- Mise en situation professionnelle reconstituée
- Dossier professionnel
- Evaluations passées en cours de formation en centre de formation
- Entretien avec un jury professionnel

Accessibilités aux personnes en situation de handicap

Handicap moteur :	Non
Handicap visuel :	Non
Handicap auditif :	Oui. Un référent handicap qualifié organisera avec vous votre parcours.
Handicap mental :	Non

Un référent handicap spécialisé peut vous apporter une réponse individualisée. Contactez-le au 0594.22.34.62 ou par mail : greta.guyane@ac-guyane.fr

Nos indicateurs de résultats pour cette formation

Taux de satisfaction des bénéficiaires	N/A
Taux de réussite à la certification	N/A
Taux d'insertion professionnelle	N/A
Taux d'abandon	N/A

N/A : données non disponibles à la date d'édition de cette fiche. Vous pouvez contacter le GRETA pour avoir accès aux dernières versions de ces informations